

seurs, avait attaché la noblesse à leur exercice. Matthieu de Vauzelles fut nommé échevin de Lyon en 1524 (11), et il figure sur les listes consulaires au premier rang, parce que ceux des échevins qui étaient gradués, soit en droit, soit en médecine, avaient la préséance sur ceux qui ne l'étaient pas (12).

La seconde année de l'exercice de Matthieu de Vauzelles fut marquée par un événement bien funeste pour la France et qui nécessita, de la part des échevins, un redoublement de vigilance et d'importantes mesures. François I^{er}, en partant pour l'Italie, avait établi à Lyon son quartier général : la reine-mère, chargée d'administrer le royaume en son absence, s'était installée à Saint-Just-sur-Lyon, avec le chancelier Duprat. Le 28 février 1525, vers minuit, deux gentilshommes, venus en grande hâte de l'armée, apportèrent la nouvelle de l'effroyable défaite essuyée par les Français devant Pavie, le 24 du même mois, et de la capture du roi par les Espagnols. Le souvenir de cette désastreuse journée, après laquelle François I^{er} écrivit à sa mère ce mot célèbre : « De toutes choses ne m'est demouré que l'honneur et la vie, qui est sauve, » fut consigné sur le registre des actes consulaires, à la manière antique, par ce vers latin :

Hæc fuit atra dies nigro scalpenda lapillo.

Une invasion et le démembrement de la France parurent devoir être les conséquences presque immédiates du triomphe de Charles-Quint. Assemblés de grand matin, les échevins délibérèrent sur ce qu'il convenait de faire

(11) V. les listes consulaires, notamment dans Ménestrier, *Éloge historique de la ville de Lyon* (Lyon, Coral, 1669, in-4°, 3^e part., p. 49.)

(12) Cl. de Rubys, *Histoire de Lyon*, liv. IV, ch. 1^{er}.